pro infirmis

insertH
insertion en entreprise

Créer un emploi protégé dans votre entreprise, une expérience valorisante et responsable.

Nous vous accompagnons dans cette démarche unique et stimulante.

Pro Infirmis Vaud

Photo : EHL, Ecole hôtelière de Lausanne

Témoignages de candidats épanouis dans leur travail

« Ici, je me sens utile. Je ne me sens pas heureux. Je suis plus qu'heureux »

« Merci de m'offrir la possibilité de voir comment se passe le monde du travail en dehors d'un atelier protégé »

insertH, présentation

insertH a pour but la création d'emplois protégés avec et au sein d'entreprises du canton de Vaud. Nous sommes reconnus par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

insertH s'adresse à des personnes au bénéfice d'une rente entière de l'assurance invalidité (déficience intellectuelle ou physique) souhaitant participer à la société à travers un emploi valorisant, à la mesure de leurs compétences.

insertH s'adapte à vous, employeur, en vous proposant des conseils pratiques pour créer un emploi « sur mesure » au carrefour de vos besoins et des compétences du candidat.

Toute démarche insertH débute par un stage (3 à 6 mois). Si les partenaires sont réciproquement convaincus, un contrat ordinaire avec un salaire partiel liera alors candidat et employeur, en toute simplicité administrative.

Le soutien d'insertH ne s'arrête pas, il est gratuit et flexible.

insertH, les atouts pour l'employeur

- Responsabilité sociale de votre entreprise mise en oeuvre à travers l'engagement d'une personne en situation de handicap.
- Gain de temps grâce au travail du nouvel employé qui compense très largement le temps passé à son encadrement et décharge votre personnel.
- Réelle productivité des employés insertH ; ils font un travail utile qui sinon devrait être effectué par d'autres collaborateurs.
- Coût moindre pour un bénéfice non négligeable.

insertH, une démarche par étape

- Information détaillée sur le profil du candidat, son CV, ses forces et besoins spécifiques.
- Rencontre entre vous, l'employeur, et le candidat (évaluation du potentiel de collaboration).
- Choix d'un référent (un employé volontaire qui sera l'interlocuteur privilégié pour le candidat et pour insertH).
- Organisation d'un stage (3 à 6 mois) pour tester la collaboration en situation concrète. Signature d'une convention tripartite.
- Elaboration d'un cahier des charges (selon vos besoins et les compétences du candidat).
- Accompagement en emploi du candidat par un conseiller insertH jusqu'à son autonomie (pour l'initier à ses tâches, l'aider à s'organiser, faciliter le contact avec les collègues).
- Réalisation d'un bilan de stage. Si les 3 parties le souhaitent, engagement et signature d'un contrat avec salaire partiel.

Témoignage d'un employeur

« Il est moins rapide qu'un autre. Par contre, son travail est 100 % qualité »

Suite au succès rencontré auprès des entreprises partenaires et des candidats, insertH s'agrandit chaque année depuis sa création.

Lancement d'insertH auprès des entreprises en présence de M. Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.
Centre Patronal, Paudex, septembre 2011

Contact

Pro Infirmis Vaud
Direction cantonale
Rue du Grand-Pont 2 bis
1003 Lausanne
Tél. 058 775 34 34

www.proinfirmis.ch

CCP 10-9080-6

canton de vaud

Vous êtes intéressé ?

Une expérience créative, rentable et humainement riche !
Vous souhaitez relever le défi et soutenir un candidat insertH dans son projet professionnel ?
Nous sommes là pour vous conseiller et créer avec vous un poste au carrefour des besoins de chacun.
Pour un premier entretien sans engagement
Pro Infirmis Vaud, Rue du Grand-Pont 2 bis,
case postale 7137, 1002 Lausanne, Tél. 058 775 34 34
inserth@proinfirmis.ch

Organisation

Pro Infirmis oeuvre pour l'intégration et le soutien des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle fonde son action sur le droit qu'a chacun de vivre de manière autonome et d'assumer ses responsabilités.
Pro Infirmis Vaud, créé en 1942, agit sur l'ensemble du territoire cantonal. Chaque année, plus de 3000 personnes en situation de handicap et familles avec un enfant atteint dans sa santé bénéficient de ses différentes prestations.
La majorité de nos prestations sont gratuites. Elles sont essentiellement financées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Etat de Vaud.

11/2021

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO